

Patrimoine : êtes-vous fortuné ?

5 décembre 2011



Êtes-vous fortuné ? La moitié des Français possèdent un patrimoine inférieur à 87 000 euros par personne, un tiers n'a pas plus de 10 000 euros. Avec 200 000 euros, on entre dans le club des 20 % les plus fortunés. L'inégalité des patrimoines est encore plus accentuée que celle des revenus. Les 10 % les plus fortunés disposent de près de la moitié de l'ensemble de la richesse du pays détenue par les ménages, les 50 % les moins fortunés en possèdent 7 %.

L'Observatoire des inégalités vous propose un tout nouvel outil, qui vous permettra de vous situer sur l'échelle de la fortune.

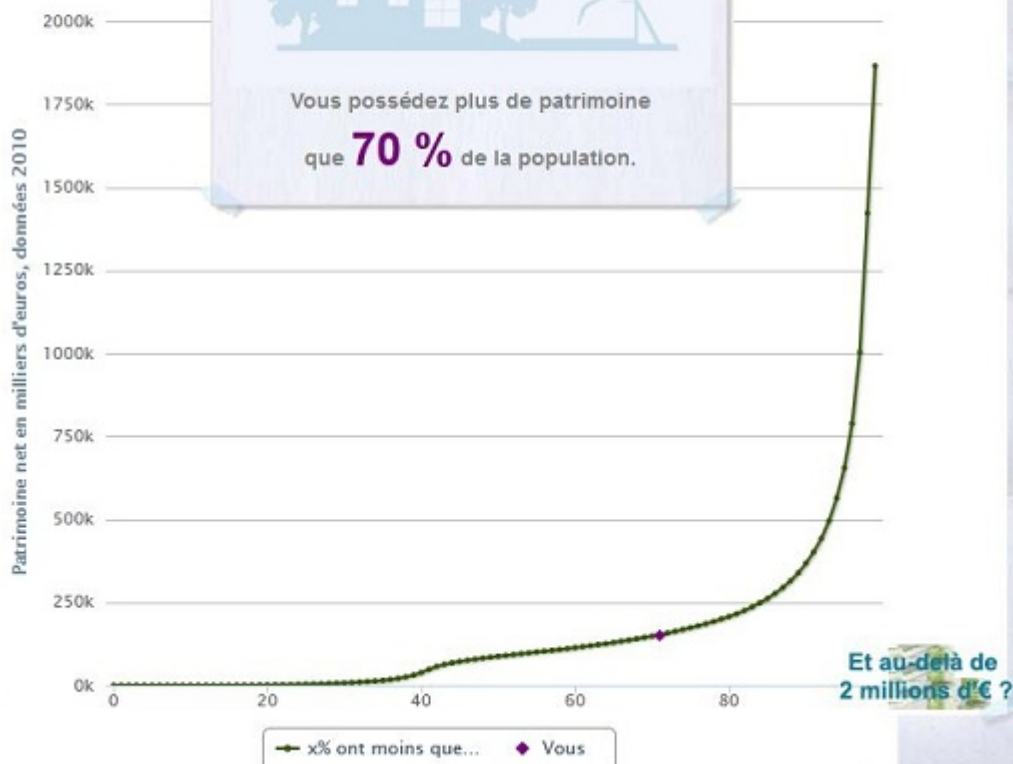
[cliquez sur l'image pour utiliser notre outil](#)

Patrimoine : êtes-vous fortuné ?

Indiquez ici le montant estimé de votre patrimoine : € Valider



Vous possédez plus de patrimoine
que **70 %** de la population.



Source : "Pour une révolution fiscale", Camille Landais, Thomas Piketty, Emmanuel Saez, coed La république des idées-le seuil, 2011.

© Observatoire des inégalités

Mode d'emploi :

- Le patrimoine mesuré est égal à la somme de ce que *possède* une personne (logements, terrains, comptes bancaires, actions, obligations, assurances vie,...) dont on a retiré l'endettement. Attention, il ne s'agit pas de l'ensemble du ménage. Pour un couple qui possède une maison par exemple, il faut diviser sa valeur en deux. Il ne faut pas confondre le patrimoine (le stock de richesse) et le revenu (le flux).

- Nous utilisons les données calculées par Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez dans l'ouvrage « *Pour une révolution fiscale* », publié en coédition République des idées-Seuil. Les auteurs ont recoupé plusieurs sources : les comptes nationaux, l'enquête patrimoine de l'Insee, les déclarations d'impôt sur la fortune et d'impôt sur le revenu (données 2010).

- Il s'agit de données toutes générations confondues. Elles comprennent donc aussi bien des jeunes qui commencent leur carrière que des personnes âgées. Les inégalités selon l'âge sont très grandes en matière de patrimoine.

Pour aller plus loin :

- [Patrimoine : des inégalités démultipliées](#)

Voir aussi notre outil pour vous situer [en fonction de votre salaire](#).

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Patrimoine-etes-vous-fortune-1642>